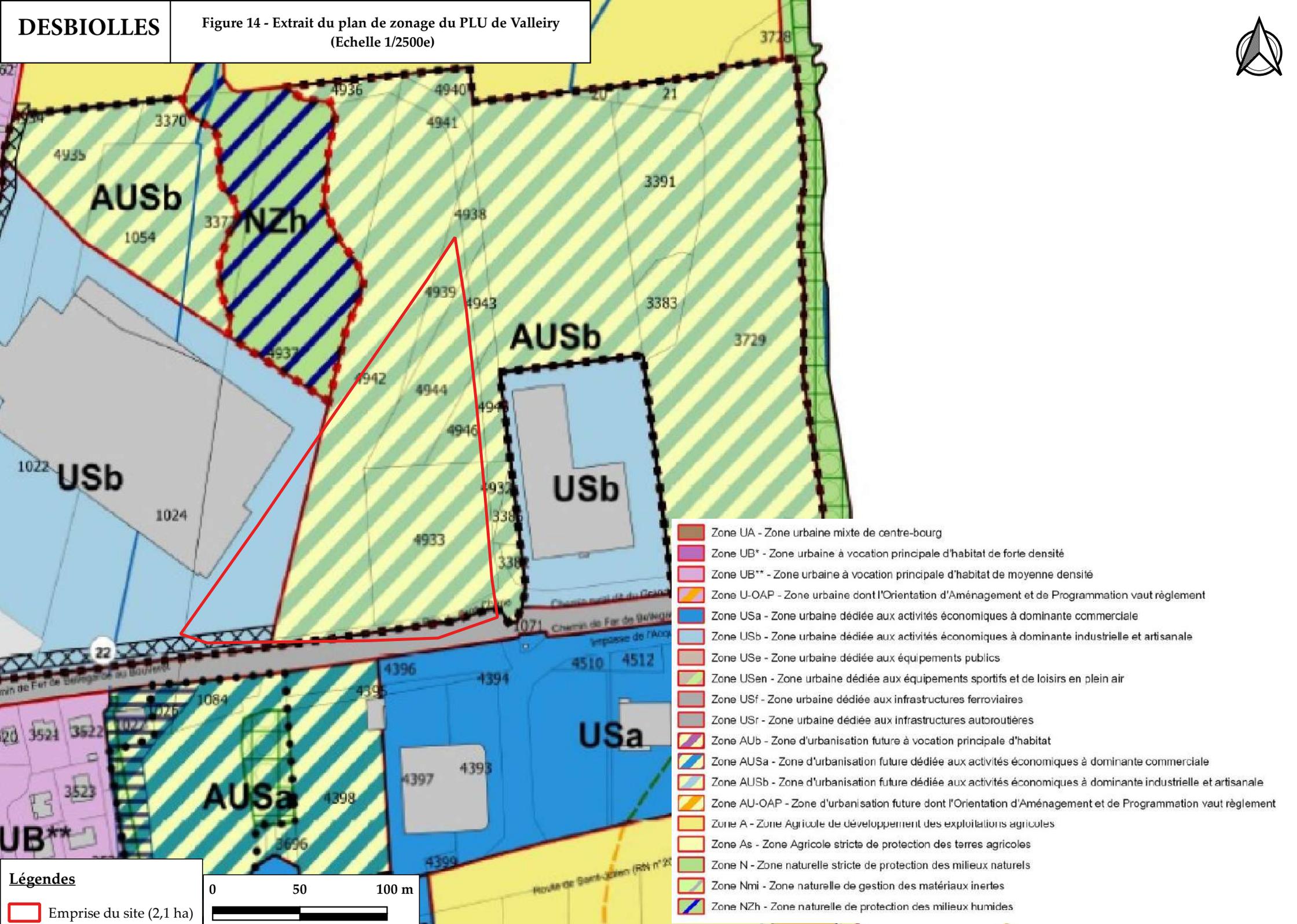

XIV. ANALYSE DE LA COMPATIBILITE DES ACTIVITES AVEC LES DOCUMENTS D'URBANISME DE LA COMMUNE DE VALLEIRY

La commune de Valleiry dispose d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal modifié, approuvé lors du conseil communautaire du 21 décembre 2017.

Les terrains de la plateforme sont situés dans la zone « AUsb » dédiée « *aux activités économiques à dominante industrielle et artisanale* ».

L'extrait de la cartographie ci-après illustre la localisation du site sur la cartographie du PLU de la commune.



- Zone UA - Zone urbaine mixte de centre-bourg
- Zone UB* - Zone urbaine à vocation principale d'habitat de forte densité
- Zone UB** - Zone urbaine à vocation principale d'habitat de moyenne densité
- Zone U-OAP - Zone urbaine dont l'Orientation d'Aménagement et de Programmation vaut règlement
- Zone Usa - Zone urbaine dédiée aux activités économiques à dominante commerciale
- Zone USb - Zone urbaine dédiée aux activités économiques à dominante industrielle et artisanale
- Zone USE - Zone urbaine dédiée aux équipements publics
- Zone USen - Zone urbaine dédiée aux équipements sportifs et de loisirs en plein air
- Zone USf - Zone urbaine dédiée aux infrastructures ferroviaires
- Zone USr - Zone urbaine dédiée aux infrastructures autoroutières
- Zone Aub - Zone d'urbanisation future à vocation principale d'habitat
- Zone AUSA - Zone d'urbanisation future dédiée aux activités économiques à dominante commerciale
- Zone AUSb - Zone d'urbanisation future dédiée aux activités économiques à dominante industrielle et artisanale
- Zone A - Zone Agricole de développement des exploitations agricoles
- Zone As - Zone Agricole stricte de protection des terres agricoles
- Zone N - Zone naturelle stricte de protection des milieux naturels
- Zone Nmi - Zone naturelle de gestion des matériaux inertes
- Zone NZh - Zone naturelle de protection des milieux humides

Légendes

Emprise du site (2,1 ha)

0 50 100 m

